

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Ce présent rapport décrit et commente le budget de la commune de Les Pieux pour l'exercice 2020. Celui-ci s'inscrit dans les orientations budgétaires qui vous ont été présentées et détaillées lors de la séance du conseil municipal du 12 février dernier.

1- L'EQUILIBRE BUDGETAIRE :

Le budget primitif 2020 s'équilibre à 12 659 000 € de la façon suivante :

Budget Primitif 2020	Exercice 2020 en €	Restes à Réaliser en €	Résultat Reporté en €	Total en €
Dépenses de fonctionnement	5 187 000.00			5 187 000.00
Dépenses d'investissement	4 997 500.06	2 474 499.94		7 472 000.00
Total des dépenses	10 184 500.06	2 474 499.94		12 659 000.00
Recettes de fonctionnement	3 111 173.84		2 075 826.16	5 187 000.00
Recettes d'investissement	2 760 172.79	2 572 020.80	2 139 806.41	7 472 000.00
Total des recettes	5 871 346.63	2 572 020.80	4 215 632. 57	12 659 000.00

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET LES PINCIPAUX RATIOS :

La section de fonctionnement s'élève à 5 187 00 € soit une diminution de 2 746 400 € (-34.60%) par rapport au BP 2019.

Cette diminution substantielle s'explique par le fait que les charges de services communs avaient été dressées au BP 2019 alors le BP 2020 prévoit une compensation des charges et des recettes de l'attribution de compensation.

A - VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2019 ainsi que les propositions pour l'année 2020.

Vue d'ensemble		Budget Primitif 2019 (en €)	Budget Primitif 2020 (en €)	Variation de BP à BP (en €)
DEPENSES		7 933 400	5 187 000	-2 746 400
011	Charges à caractère général	4 056 600	1 105 500	-2 951 100
012	Charges de personnel	1 365 000	1 463 000	+98 000
014	Atténuation de produits	21 000	23 000	+ 2 000
65	Autres charges de gestion courante	592 700	561 692.84	-31 007.16
66	Charges financières	27 200	14 200	-13 000
67	Charges exceptionnelles	1 631 044.89	1 744 524.37	+140 334.48
022	Dépenses imprévues	15 000	15 000	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0
042	Dotations aux amortissements	224 855.11	260 082.79	+35 227.68
RECETTES		7 933 400	5 187 000	-2 746 400
013	Atténuation de charges	28 000	30 000	+2 000
70	Produits des services	67 700	77 000	+ 9 300
73	Impôts et taxes	4 678 717	1 764 732	-2 913 985
74	Dotations, subventions et participations	853 900	1 051 047	+197 147
75	Autres produits de gestion courante	169 500	168 500	-1 000
76	Produits financiers	26 956.37	14 394.84	-12 561.53
77	Produits exceptionnels	10 500	5 500	-5 000
002	Résultat reporté	2 098 126.63	2 075 826.16	-22 300.47

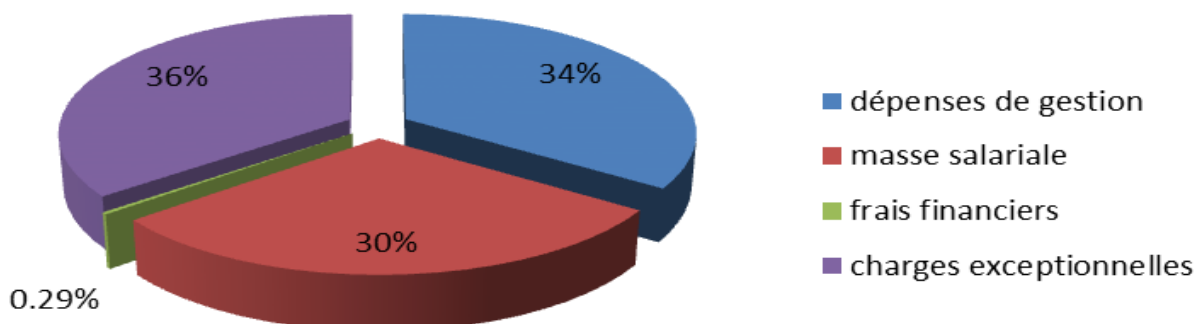
Les principaux ratios financiers (par habitant) :

ratios	BP 2019	BP 2020	variation	Ratios moyens strate
Dépenses réelles de fonctionnement/pop	2 390.25 €	1 528.67 €	-861.58 €	756.00 €
Recettes réelles de fonctionnement/pop	1 809.39 €	965.30 €	-844.09 €	913.00 €
Produits des impositions directes/pop	238.13 €	238.91 €	+0.78 €	385.00 €
Dotation Globale de Fonctionnement/pop	161.24 €	161.65 €	+0.41 €	145.00 €

La différence importante sur les deux premiers ratios est due à la compensation des charges des services communs et des recettes de l'attribution de compensation dans une AC budgétaire en 2020.

B - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Répartition des dépenses de fonctionnement (hors écritures d'ordre)



Chapitre 011 – Charges à caractère général

A ce chapitre sont prévues toutes les dépenses liées au fonctionnement des services (prestations de services, fluides, vêtements de travail, formation des agents, entretiens de bâtiment, etc...).

Il est proposé de retenir un montant de 1 105 500 € soit 2 951 100 € de moins qu'au Budget Primitif 2019. En 2019, l'ensemble des charges et des recettes correspondants aux retours de compétences de la Communauté d'Agglomération du Cotentin avait été tracé au budget, alors que l'exercice 2020 n'inscrit que la recette de l'attribution de compensation budgétaire.

Le reste du chapitre constitue globalement à la reconduction des charges inscrites au compte administratif 2019.

Chapitre 012 – Charges de personnel

La charge de personnel est estimée à 1 463 000 € soit une hausse de 98 000 € (+7.18%). Une évolution liée au glissement vieillesse-technicité, à savoir aux évolutions de carrière des agents, ainsi qu'à un reclassement de certains agents dans le cadre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations, augmentent la masse salariale. Des prévisions de remplacements sont aussi nécessaires (maladie, congés maternité).

Chapitre 014 – Atténuation des produits

La charge du FPIC a été évaluée dans les mêmes proportions que 2019.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

A ce chapitre sont inscrites les subventions versées à différents organismes (CCAS, associations) ainsi que les indemnités aux élus.

Ce chapitre s'élève à 561 692 € soit une diminution de 31 000 € (-5.20%) par rapport au budget primitif 2019 (cette différence correspond globalement à la subvention

Musiques Actuelles qui avait dû être prévue en double en 2019 pour pouvoir verser celle oubliée par la CAC en 2018).

Chapitre 66 – Charges financières

Les frais financiers sont en diminution en 2020 car l'emprunt de 1 200 000 € est passé en phase de capitalisation donc avec des intérêts moins élevés. Pour les autres emprunts, les estimations ont été basées sur les intérêts réellement versés en 2019.

De plus, aucun nouvel emprunt n'est prévu cette année.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

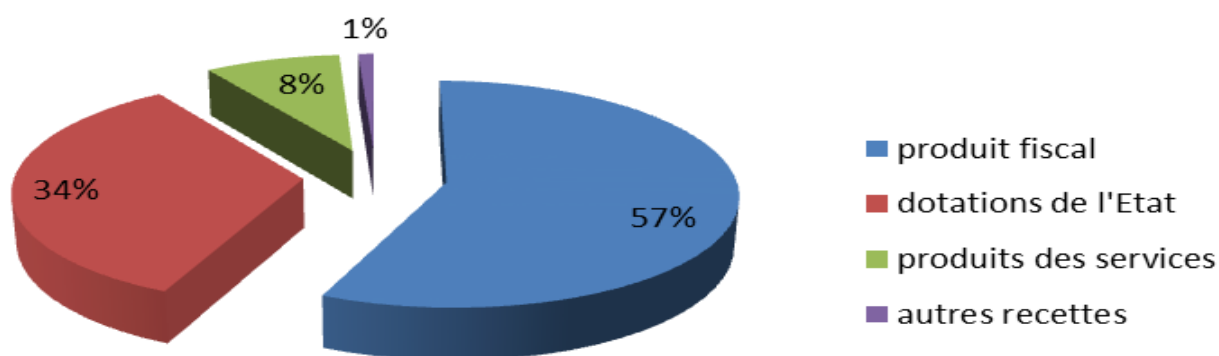
Le crédit prévu à ce chapitre augmente de 140 334 €. Sur ce chapitre est effectué l'équilibre de la section de fonctionnement.

Chapitres 023 et 042 – Dépenses d'ordre

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 260 082.79 €, elles abondent la section d'investissement. Un virement supplémentaire à la section d'investissement n'est pas prévu.

C - RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Répartition des recettes de fonctionnement



Chapitre 013 – Atténuation des charges

Ce chapitre enregistre essentiellement des remboursements de salaires du personnel. La recette est évaluée au regard des situations des agents.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine

Les tarifs restant stables, nous avons estimés les recettes de ce chapitre sur le réalisé 2019.

Chapitre 73 – Impôts et taxes

Au moment de l'élaboration du budget primitif 2020, l'état de notification des taxes directes locales n'a pas été communiqué. Il a donc été décidé d'évaluer les recettes de fiscalité par rapport aux montants perçus en 2019.

Ce chapitre comprend l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération du Cotentin qui a été notifiée de manière provisoire pour 2020.

Chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre est en augmentation due à des recettes exceptionnelles de la part d'EDF pour compenser les dépenses de fonctionnement des structures créées grâce aux emprunts « Grand Chantier ».

La dotation globale de fonctionnement :

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne connaissons pas les montants qui seront attribués dans le cadre de la DGF. Néanmoins, la DGF devant rester stable en 2020 par rapport à 2019, nous prévoyons sensiblement le même montant à savoir 281 000 €.

DGF	Montants perçus en 2019	Prévisionnels exercice 2020	Evolution
Dotation Forfaitaire	281 025 €	281 000 €	-25 €
Dotation de Solidarité Rurale	203 374 €	200 000 €	-3 374 €
Total	484 399€	481 000 €	- 3 399 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Les recettes ont été estimées en fonction du réalisé 2019.

Chapitre 76 – Produits financiers

Sur ce chapitre nous percevons la participation d'EDF concernant la part des intérêts des emprunts, elle est donc identique à l'article 66111 des dépenses de fonctionnement (article sur lequel a été effectué l'arrondi).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Les recettes attendues à ce chapitre correspondent pour l'essentiel à des remboursements d'assurances suite à des sinistres et aux cessions de biens.

3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET RATIOS

La section d'investissement s'équilibre à 7 472 000 €.

A - VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT ET LES RATIOS :

Le tableau ci-après reprend les inscriptions budgétaires de 2019 ainsi que les propositions pour l'année 2020.

Vue d'ensemble		Budget Primitif 2019 (en €)	Budget Primitif 2020 (en €)
DEPENSES		8 216 700	7 472 000
20	Immobilisations incorporelles	2 550	15 570
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	114 900	96 450
23	Travaux en cours	264 960	371 540
	Opération d'équipement Espace Culturel	10 350	12 840
	Opération d'équipement Pôle Enfance	0	2 500
	Opération d'équipement Club House	590 000	40 000
	Opération d'équipement Parking Stade	100	0
	Opération liaison douce Sciotot	501 000	0
	Opération aménagement terrain tir à l'arc	109 000	190 000
	Opération ensablement Sciotot	25 000	0
	Opération Fusion Médiathèque Centre Multimédia	20 000	153 000
	Opération réaménagement accueil mairie	0	91 000
16	Remboursement en capital de la dette	3 828 453.69	3 668 100.06
020	Dépenses imprévues	400 000	350 000
458103	Op. pour compte de tiers	6 500	6 500
	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>28 500</i>	<i>0</i>
	Restes à réaliser	2 315 386.31	2 474 499.94
RECETTES		8 216 700	7 472 000
13	Subventions d'équipement	539 651.49	228 300
16	Emprunts	2 224 000	2 328 300
10	FCTVA/Taxe Aménagement	83 465	166 790
024	Produits des cessions	5 000	5 000
458203	Op. pour compte de tiers	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>224 855.11</i>	<i>260 082.79</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>28 500</i>	<i>0</i>
	Restes à réaliser	2 321 238.80	2 572 020.80
	<i>Résultat reporté</i>	<i>2 789 989.60</i>	<i>2 139 806.41</i>

ratios	BP 2019	BP 2020	variation	Ratios moyens strate
Dépenses d'équipement brut/pop	545.66 €	420.07€	-125.59 €	414 €
Encours de la dette/pop	1 029.77€	984.90€	- 44.87 €	701 €

B - DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Les principaux restes à réaliser 2019 :

Frais d'études (Liaison douce/Fusion Médiathèque centre multimédia)	20 500 €
Emprunts	2 100 000 €
Véhicules	55 600 €
Travaux (Pôle Enfance/Club House/voirie/réseaux)	284 960 €

Les grandes lignes du programme d'investissement 2020 :

- Club House	40 000 €
- Terrain tir à l'arc	190 000 €
- Etudes et travaux fusion médiathèque centre multimédia	153 000 €
- Voirie	62 600 €
- Réaménagement Accueil Mairie	91 000 €
- Remboursement Emprunt Pôle Enfance	68 500 €
- Travaux (hors opérations)	105 400 €
- Acquisition matériel technique	50 300 €

C - RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Les principaux restes à réaliser 2019 :

▪ Emprunts de l'espace culturel et logement rue des écoles	2 100 000 €
▪ DETR (Liaison Douce/Club House)	184 100 €
▪ Fonds de concours	223 816 €
▪ Aménagement foncier (remembrement)	64 096.80 €

Les recettes 2020 pour financer les nouveaux investissements sont :

- Subventions EDF emprunts « Grand Chantier »	228 300 €
- FCTVA	161 750 €
- Emprunt	2 100 000 €